COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 23.7.2025
C(2025) 5288 final

Madame la Présidente,

La Commission tient à remercier l'Assemblée nationale pour son avis visant à condamner les ingérences de l'Azerbaïdjan et du Groupe d'initiative de Bakou en Nouvelle-Calédonie et dans les outre-mer.

L'Union européenne est déterminée à poursuivre ses efforts de sensibilisation et de lutte contre les ingérences étrangères et la désinformation au sein de l'UE. L'UE travaille en étroite collaboration avec ses États membres et ses partenaires clés afin de déterminer collectivement les réponses à apporter face à ces enjeux.

Lors de sa visite en Azerbaïdjan le 25 avril 2025, la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a appelé l'Azerbaïdjan à normaliser ses relations avec les États membres, en particulier avec la France et la République de Chypre.

Le processus de réengagement en cours entre l'UE et l'Azerbaïdjan devrait permettre d'atténuer les sources de friction et de renforcer le dialogue sur les sujets d'intérêt commun. Il a notamment pour objectif de renouer un dialogue sur les questions en rapport avec les droits de l'homme et à créer un environnement propice au processus de paix avec Erevan. Les contacts de la haute représentante avec les autorités azerbaïdjanaises ont été déterminants dans le cadre de la libération du ressortissant français M. Théo Clerc le 26 mai 2025.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre très haute considération.

Kaja Kallas
Haute représentante/Vice-présidente

Maroš Šefčovič
Membre de la Commission

AMPLIATION CERTIFIÉE CONFORME
Pour la Secrétaire générale

Martine DEPREZ
Directrice
Prise de décision & Collégialité
COMMISSION EUROPÉENNE

Mme Yaël BRAUN-PIVET
Présidente de l'Assemblée nationale
Palais Bourbon
126, rue de l'Université
F – 75007 PARIS